



**Conseil municipal  
du mardi 16 août 2022  
réuni en séance publique,  
à 19h30, en Mairie.**

**Liste des délibérations examinées en séance**

*Conformément à l'Ordonnance n°2021-1310 et au décret n°2021-1311, du 07 octobre 2021, portant réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes pris par les collectivités territoriales et leurs groupements.*

Numéro des délibérations	Titre des délibérations	Décision
01.08.22	Tarifs des emplacements pour les Foires-expositions organisées par la Commune de Courtenay, à compter du 20 août 2022.	<i>Approuvée</i>

Fait à Courtenay, le 22 août 2022

Secrétaire de séance  
Madame Séverine LEBoulleux



Madame le Maire,

Annagaële MAUDRUX